

Organisation de la rentrée

Accueil des élèves

Bienvenue



Judi 1^{er} septembre 2022, 17 h :

Accueil des **nouveaux internes**.

Durant la soirée, les élèves découvriront l'internat : lieux de vie, fonctionnement, activités. Et ils auront le temps de s'installer dans leur chambre.

Vendredi 2 septembre 2022, 8 h 30 :

Accueil de **tous les élèves de 6^{ème} et 2^{nde}**

(fin de la journée pour les élèves de 6^{ème} et 2^{nde} : 16 h)

et des **nouveaux élèves* de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, 1^{ère}, T^{ale}**.

* nouveaux dans l'établissement.

(fin de la journée pour ces élèves : cf. ci-dessous).

Durant la matinée, les élèves découvriront l'établissement : visite des locaux, présentation de l'équipe, infos diverses, ...

Vendredi 2 septembre 2022, après-midi :

Rentrée scolaire de **tous les élèves restants**.

- 13 h 45 : Cinquième et Quatrième (Fin : 16 h).
- 14 h 00 : Troisième (Fin : 16 h 15).
- 14 h 15 : Première et Terminale (Fin : 16 h 45).

Les élèves seront accueillis par leur Professeur Principal : remise de l'emploi du temps provisoire, distribution des manuels, informations générales, distribution de nombreux documents à lire et à renseigner d'ici la semaine suivante...

Départ du **car des internes** (en accès libre) à 16 h 50.
Arrivée à Paris Denfert-Rochereau à 18 h.

Lundi 5 septembre :

Début des cours

selon l'emploi du temps distribué le vendredi 2 septembre.

Départ du **car des internes** (en accès libre) de Paris Denfert Rochereau, à 8 h 15. A partir du vendredi 9 septembre, seuls les élèves internes inscrits (papiers distribués le vendredi 2) seront autorisés à prendre le car.



Listes de fournitures

Les listes de fournitures scolaires sont disponibles sur le site www.lasalleigny.fr (onglet « documents familles »).

Les parents qui le souhaitent peuvent commander :

- leurs fournitures via scoléo* : <https://www.scoleo.fr>
- les étiquettes prénoms via A-QUI-S* : www.a-qui-s.fr - code IGN1752.

* Scoléo et A-QUI-S sont des entreprises partenaires choisies par l'A.P.E.L.
Pour tout renseignement, contactez l'A.P.E.L. : apellasalleigny@gmail.com



Chaque élève doit porter un **tee-shirt technique La Salle Igny** lors des cours d'EPS et des sorties scolaires. Ce tee-shirt est remis, le jour de la rentrée, aux nouveaux élèves. Néanmoins, vous pouvez en acheter un deuxième, à l'accueil ou auprès de M. MONLUCQ (8 €).



Le **trousseau nécessaire pour l'internat** comporte : couette et housse de couette, drap housse 90 x 190, oreiller et taie d'oreiller, cadenas à clé, trousse et serviette de toilette, pyjama, peignoir (facultatif), chaussons, tenue de rechange (1 tenue par jour), sac de linge sale. Il est aussi possible de décorer sa chambre (prévoir de la pâte-à-fixer blanche). **Attention : les produits conditionnés sous pression (déodorant, parfum en vaporisateur, ...) sont strictement interdits.**



Horaires

L'emploi du temps de chaque élève sera distribué, le jour de la rentrée. Amplitude maximale : 8 h 30 à 18 h 10 (19 h, exceptionnellement, au lycée).

Exceptions :

- **Lundi** :
1^{ère} heure : aucun cours (sauf spé en 1^{ère} G ou T^{ale} G).
Arrivée des élèves possible de 8 h 10 à 9 h 15.
Départ du car de Denfert Rochereau à 8 h 15.
- **Vendredi** : sortie à 12 h 40 (externes)
ou à partir de 13 h (DP et internes).
- **sauf lycée** :
14 h à 18 h : Devoirs Surveillés (cf. calendrier distribué), examens blancs, ...
- **sauf retenues**, pour tous, si nécessaire...
- **sauf hippologie-équitation**...
- **sauf événement particulier obligatoire** (fête de l'établissement, ...).

Tout au long de l'année (hors vacances), l'établissement :

- ouvre à **8 h 05, chaque matin**,
- ferme ses portes aux visiteurs à **19 h** (ou plus tard, lorsqu'il y a des réunions).



Sauf cas de force majeure (incident technique du RER, ...), **le portail d'entrée de l'établissement ferme à 8 h 25 et il ne ré-ouvre que quelques minutes plus tard**. Les élèves en retard devront attendre que tous les autres élèves soient installés avant de pénétrer dans l'établissement.



Les **élèves externes** qui ne déjeunent pas au self doivent **quitter l'établissement immédiatement après leur dernier cours** de la matinée, et ils **ne peuvent pas revenir avant 13 h 45**.

Entre 12 h 50 et 13 h 45, les portes de l'établissement seront fermées.

Par mesure de sécurité, il leur est également **déconseillé de stationner dans la rue**.

Mieux vaut, donc, n'arriver aux abords du collège qu'à 13 h 45, et pas avant.



Réunions des parents



Ces réunions sont essentielles. Elles nous permettent de faire connaissance, de fixer les objectifs de l'année, de distribuer des documents et de donner les grandes dates du calendrier. Elles se dérouleront aux dates suivantes :

- **6^{ème} et 5^{ème}** : mercredi 14 septembre :
17 h 30 : nouveaux parents rejoints à 18 h 15 par les anciens.
- **4^{ème} et 3^{ème}** : jeudi 15 septembre :
17 h 30 : nouveaux parents rejoints à 18 h 15 par les anciens.
- **2^{nde}** : lundi 12 septembre, à 18 h.
- **1^{ère} et T^{ale}** : mardi 13 septembre, à 18 h.

Durée des réunions : 2 h 30 environ.

Déroulement : assemblée générale puis rencontre du prof. principal.



En complément, une autre réunion est organisée pour les **parents des internes, mercredi 28 septembre**, à 18 h.

Ce jour-là, les parents pourront dîner avec leur enfant et visiter sa chambre.



Enfin, dernière réunion importante :

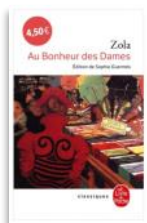
l'**Assemblée Générale de l'A.P.E.L.**, association des parents d'élèves.

Elle se déroulera le **mardi 20 septembre**, à 20 h. Venez nombreux !

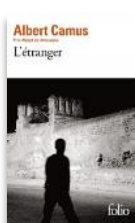
Lectures d'été

- **collégiens** : Les professeurs de français conseillent vivement aux collégiens de lire pendant l'été, deux ou trois œuvres, correspondant à leur niveau. Cf. liste jointe à ce FIF.
- **lycéens** : Les professeurs de français conseillent aux élèves de lire, dès à présent, les livres suivants qui seront nécessaires pour aborder le programme. D'autres œuvres seront à lire durant l'année. Œuvres à lire :

Seconde :
Au Bonheur des Dames
Emile Zola



Première Générale :
L'Étranger
A. Camus



Jeu de l'amour et du hasard
Marivaux



Un sac de billes
J. Joffo



Première STAV :
Réparer les vivants
Maylis de Kerangal



L'Île aux esclaves
Voltaire



TG & TSTAV :
Candide



Pour le plaisir, les lycéens peuvent aussi lire (et/ou voir en vidéo) *Les fourberies de Scapin* et *Tartuffe*, de Molière.

Téléphone et smartphone

L'usage des téléphones est réglementé dans l'établissement.



Dans la journée :

- **au collège** :
L'usage du téléphone et du smartphone est totalement interdit, conformément à la loi.
- **aux lycées** :
Après enquête réalisée auprès de tous les parents de 3^{ème}, 2^{ème}, 1^{ère} et T^{ale}, en mai 2022, et après présentation des résultats de ce sondage et discussion au sein du Conseil d'établissement (où sont présents des représentants des parents, des élèves et des professeurs et personnels) du 14 juin 2022, après réflexion du Conseil de Direction, il a été décidé de réduire les moments durant lesquels les élèves sont autorisés à utiliser leur smartphone.
Désormais, **l'usage du téléphone portable et du smartphone** :
 - **est interdit le matin**, de 8 h 25 à 12 h 40, **et l'après-midi**, de 14 h à 18 h 10, **y compris pendant la récréation**,
 - **sera toléré uniquement sur le temps du déjeuner et à l'extérieur des bâtiments, entre 12 h 40 et 14 h.**

A l'internat :

Là encore, l'enquête menée auprès des parents d'élèves et les réflexions qui s'en sont suivies nous ont amené à réaliser que, si la majorité de nos élèves internes venaient (parmi d'autres raisons) pour s'éloigner des écrans que les parents avaient du mal à gérer à la maison, ils pouvaient l'utiliser plus longtemps à l'internat qu'à la maison, cumulant, s'ils le souhaitaient (journée + internat) plus de 4 h d'écran par jour !

Désormais, donc :

- **au collège** :
L'usage du téléphone et du smartphone sera **toléré de 19 h 15 à 20 h 45**, sauf au foyer et durant les activités.
Attention : seul le téléphone/smartphone que chaque famille aura déclaré sera toléré.
Le vendredi, téléphones et smartphones (ramassés la veille, à 20 h 45) seront rendus après le déjeuner.
- **aux lycées** :
L'usage du téléphone/smartphone sera **toléré de 18 h 10 à 20 h 45**, sauf durant le dîner, au foyer et durant les activités.
Attention : seul le téléphone/smartphone que chaque famille aura déclaré sera toléré.

Le reste du temps, les élèves auront à leur disposition **un téléphone filaire, installé dans une "cabine"**, qu'ils pourront utiliser raisonnablement. Cela permettra aux familles qui le souhaitent de ne pas donner de téléphone/smartphone à leur enfant.

En effet, comme dans tous les établissements scolaires de France, le téléphone est souvent à l'origine de problèmes : perte, vol, détérioration, non respect du règlement intérieur... sans parler du mauvais usage des images et des réseaux sociaux : harcèlement, accès à des contenus violents ou de pornographie, ...

Dans les transports en commun, le téléphone est aussi à l'origine des rares problèmes que les jeunes peuvent rencontrer. Car on n'agresse pas un jeune pour lui voler son cahier de Maths !

Rappelons donc que **les élèves n'ont pas besoin de téléphone.**

D'autant plus que, pour toute difficulté, vous pouvez joindre un responsable en permanence, 24 h sur 24, et l'établissement vous joint de la même manière, en cas de nécessité.

De plus, les élèves sont entourés de leurs camarades, toute la journée... pas besoin de téléphone pour leur parler !...

Malgré tout, si vous tenez à ce que votre enfant ait un téléphone, nous vous conseillons de choisir

un modèle basique, à clapet ou sans accès à internet, mais pas un smartphone.



A savoir : l'établissement décline toute responsabilité en cas de difficulté causée par ou concernant un téléphone et se réserve le droit de le confisquer, pour une durée indéterminée, en cas de non respect des règles d'utilisation. Dans ce cas, le téléphone sera remis à l'élève ou aux parents, à une date et un moment fixé par l'équipe de Direction.

Les Maths, en 1^{ère} Générale

Comme annoncé, les Maths font leur retour dans le socle commun de Première Générale, pour tous les élèves qui n'ont pas déjà pris la spécialité Mathématiques. Cet enseignement sera intégré à l'enseignement scientifique auquel se rajouteront donc 1,5 h de Mathématiques.

Option AET (Agronomie Economie et Territoire), en 1^{ère} Générale

Pour approfondir les thèmes de **transition énergétique** et d'**agro-écologie**, les élèves de 1^{ère} Générale suivant la spécialité Biologie-écologie, suivront obligatoirement cette option. Les autres élèves de Première, volontaires, le pourront également, en s'inscrivant auprès de M^{me} FLOQUET.

Option E.P.S., au lycée

Nous possédons, jusqu'à cette année, un « module Educ Sport + » conçu par les professeurs d'Education Physique et Sportive de l'établissement, dans l'attente d'une reconnaissance institutionnelle.

Grâce à la qualité du travail des professeurs de l'établissement, nous venons d'obtenir cette reconnaissance institutionnelle de l'Inspection Pédagogique du Ministère de l'Education Nationale.

Ainsi, à partir de la rentrée 2022, **notre « module Educ Sport + » se transforme en « enseignement optionnel d'E.P.S. au bac ».**

Ce module, de **3 heures par semaine**, a pour objectif de :

- développer une culture corporelle par l'approfondissement et la découverte de nouvelles activités, physiques, sportives et artistiques,
- faire comprendre aux jeunes que les activités physiques s'inscrivent dans des problématiques de société,
- faire réfléchir les élèves sur leur activité physique,
- sensibiliser les élèves à la conduite de projet et la réalisation d'une étude.

Il permet de pratiquer **plusieurs sports** :

- la **musculature**, cœur de ce module, avec une réflexion sur l'entretien et le développement de soi,
- le **V.T.T.** en milieu naturel ainsi que ses aspects techniques,
- le **bike and run**.



Il sera demandé à chaque élève, une production finale, à partir des connaissances acquises.

L'évaluation de l'enseignement optionnel se réalise en **contrôle continu**. Ainsi, les notes trimestrielles des classes de première et de terminale sont prises en compte, avec les autres enseignements, dans les 10 % du contrôle continu du bac.

Option hippologie-équitation, de la 3^e à la T^{ale}

L'option hippologie-équitation se déroule le vendredi après-midi, en partenariat avec le Centre Equestre Universitaire d'Orsay. Deux groupes seront composés, selon le niveau des élèves.

Cette activité sera aussi ouverte aux élèves de Quatrième et Troisième ayant un niveau Galop 3 minimum.

Les élèves intéressés (qui ne l'avaient pas déjà indiqué sur leur dossier d'inscription) doivent écrire une lettre présentant leur motivation et l'adresser, par courrier, à M^{me} FLOQUET avant le mercredi 24 août. Le choix des élèves se fera selon l'ordre d'arrivée des demandes.



Etude encadrée



Les élèves internes bénéficient, les **lundis, mardis, mercredis et jeudis**, d'une heure d'étude encadrée, après les cours. Une 2^{ème} heure d'étude est prévue pour les élèves internes lycéens, plus tard dans la soirée.

Les élèves demi-pensionnaires qui le souhaitent (dans la limite des places disponibles) pourront, eux aussi, bénéficier de la 1^{ère} heure d'étude, avec les internes. Les inscriptions se dérouleront dans la 2^{ème} quinzaine de septembre.

Cette étude encadrée est assurée par des professeurs et/ou des surveillants qui vérifient que l'élève est bien présent, qu'il ne discute pas, qu'il se met au travail, ... Dans la mesure du possible, l'un d'entre eux peut aussi aider un élève qui éprouverait des difficultés dans l'une ou l'autre des matières. D'où l'importance que l'élève ait bien rempli son agenda, durant la journée !

Séjours, voyages scolaires et International



- Nous travaillons actuellement à l'élaboration des **séjours et échanges linguistiques** qui vous seront proposés l'an prochain, en espérant que la situation sanitaire des pays ne s'aggrave pas, à nouveau. Plus de précisions, lors des réunions de rentrée.

- Les élèves de 1STAV ont la possibilité d'effectuer tout ou partie de leur **stage à l'étranger**, dans le cadre du consorsium **Erasmus +**. Plus d'infos, à la rentrée.

- Les élèves de 4^e-3^e, 2^e-1^e auront la possibilité de se préparer à passer les **examens de Cambridge**.

Les tests de sélection (cette proposition ne s'adressant qu'aux élèves ayant un excellent niveau en Anglais et un très bon niveau général) se dérouleront, courant septembre.

A savoir : Une participation aux frais pédagogiques est demandée, afin d'acquérir les supports pédagogiques que les élèves garderont et afin de s'inscrire à l'examen officiel (environ 200 €).

Activités sportives et culturelles



- Comme chaque année, de nombreux ateliers péri-éducatifs seront proposés aux élèves :
 - **sports** : football, futsal, musculation, fitness, escalade, badminton, basket, volley, footing, ...
 - **activités culturelles** : échecs, dessin, chorale, théâtre, pâtisserie, photo, danse, multimedia, ludothèque, cinéma, ...

- **Sophrologie** :



Afin de favoriser le bien-être des jeunes, au quotidien, la sophrologie fait partie de notre projet d'établissement.

La sophrologie est un entraînement personnel basé sur des techniques de relaxation et d'activation du corps et de l'esprit. Elle a pour objectif le renforcement des attitudes positives au quotidien.

Elle participe activement au développement des capacités, à la gestion du stress et des émotions négatives qu'elles soient d'origines scolaires ou personnelles.

Des séances seront proposées aux élèves volontaires, au cours du 1^{er} trimestre, et se prolongeront le reste de l'année. Elles sont assurées par des sophrologues bénévoles de l'école caycédienne de Paris.

Activités pastorales



Notre établissement propose, à tous ses élèves, soit un enseignement de culture religieuse sur les heures de classe, soit des temps forts.

De plus, des actions de sensibilisation et de solidarité sont menées, plus particulièrement pendant l'Avent ou le Carême.

Enfin, les élèves peuvent suivre une préparation aux sacrements : préparation au baptême, à la première communion et à la confirmation (à partir de la 3^{ème}), ainsi qu'une préparation à la profession de foi (en 5^{ème}).

Quelques projets nouveaux sont aussi en cours d'élaboration.

N'oubliez pas que le Centre d'Accueil Pastoral, situé au rez-de-chaussée de la chapelle, est un lieu d'accueil et d'écoute ouvert à tous. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à écrire à pastorale@lasalleigny.fr.

EcoleDirecte



EcoleDirecte est l'Espace Numérique de Travail qui permet aux familles de suivre la scolarité de leurs enfants (notes, cahier de texte, ...). Un code sera donné en début d'année à toutes les familles. En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter, **sans attendre** !

Restauration (self)



Le service de restauration est assuré tous les jours, du lundi au vendredi, pour tous les élèves.

Tout élève demi-pensionnaire est considéré comme déjeunant du lundi au vendredi inclus.

Toute inscription est un engagement annuel. Une modification ne peut être qu'exceptionnelle et ne peut se faire qu'en fin de trimestre, sur demande écrite auprès de la Vie Scolaire.

L'**accès au self** se fait au moyen de la carte d'identité scolaire remise aux élèves, en début d'année.

Le **mode de règlement** des repas est le même que celui des frais de scolarité, conformément à l'échéancier indiqué sur votre facture annuelle.

Assurance

Tous les élèves sont assurés automatiquement par l'établissement auprès des **Assurances FEC**
21, rue Lothaire – BP 80820 – 57013 METZ CEDEX 01 (cf. dépliant remis, à la rentrée, aux nouveaux élèves).



Transport Paris Denfert Rochereau - Igny - Paris

L'établissement affrète un car, pour les élèves internes venant de Paris.

Départ : le lundi, à 8 h 15 précises, à Denfert-Rochereau, face à la gare du RER, à l'angle du boulevard Saint Jacques.

Attention : soyez bien à l'heure. Le car ne peut pas attendre les retardataires !

Retour : le vendredi, vers 14 h (départ d'Igny vers 13 h 15).

Attention : les semaines où les lycéens ont un D.S., ils doivent rentrer par leurs propres moyens. Dans ce cas, l'établissement met à leur disposition un ticket de RER.

Conditions d'inscription : l'inscription est ferme et définitive. Elle s'entend pour toute l'année scolaire. L'intégralité du montant annuel est due.

Sauf D.S. ou retenue, les élèves inscrits à ce service doivent obligatoirement prendre le car, le vendredi. Tout élève ne prenant pas le car (exceptionnellement), un vendredi, doit impérativement le signaler par mail à viescolaire@lasalleigny.fr, avant le jeudi soir, au plus tard.

Coût : 500 à 700 € / an, selon le nombre d'élèves prenant ce car.

Les formulaires d'inscription seront remis aux élèves le jour de la rentrée.



Important :

Vendredi 2 et lundi 5 septembre, l'accès au car sera libre.

A partir du vendredi 9 septembre, seuls les élèves s'étant inscrits pourront prendre le car.

Tarifs 2022-2023



Compte-tenu du contexte économique de notre pays et de l'inflation grandissante qu'il connaît (5,2 % sur les 12 derniers mois, selon l'INSEE), l'établissement est confronté à de nombreuses hausses de prix des fournisseurs et celles-ci ne font sans doute que commencer. Pour exemple, + 25 % sur le papier, 8 à 15 % demandés par la société de restauration, sans parler des hausses à venir des factures d'énergie (gaz et électricité) – un des plus gros postes de notre budget, compte-tenu de la configuration des bâtiments – estimées à environ 8 %. Et sans parler du prix du nouveau gymnase qui doit être construit prochainement et dont on sait déjà qu'il va augmenter sensiblement.

De plus – et dans ce contexte, on peut comprendre la légitimité de cette décision –, la branche professionnelle à laquelle sont rattachés nos salariés de droit privé a décidé d'augmenter les salaires d'environ 4 % (tout comme le point de la fonction publique augmentera de 3,5 % le 1^{er} juillet, vous l'avez sans doute entendu dans les médias).

Vous comprenez donc la situation dans laquelle notre établissement se trouve et les risques qu'il encourt.

C'est pourquoi nous travaillons activement sur trois axes :

- La première piste, évidente mais difficile, est la **renégociation des contrats** ou le **refus des hausses imposées**. Cependant, nous ne pouvons pas tout obtenir ni tout refuser, au risque de nous retrouver sans fournisseurs.
- La seconde piste est une **recherche d'économie de fonctionnement**, par d'éventuelles mutualisations. D'une certaine manière, le groupe d'achats auquel nous adhérons (Le Cèdre) est un outil qui va dans ce sens. Mais surtout, nous réfléchissons, avec l'aide d'experts, aux moyens à mettre en place pour diminuer les consommations énergétiques de l'établissement.
- La troisième piste est l'**augmentation des contributions familiales**.
A La Salle Igny, depuis 5 ans, n'avons que peu ou pas augmenté son montant, chaque année. En effet, afin de soutenir les familles en tenant compte des éventuelles difficultés qu'elles pourraient rencontrer (par exemple, un chômage partiel dû au COVID), nous n'avons pas augmenté nos tarifs en 2020-2021 ni en 2021-2022, et l'augmentation prévue pour 2022-2023 n'était, jusqu'à aujourd'hui, que de 2 %.
Mais vous comprenez que nous ne pouvons pas tenir cette position, sauf à mettre l'établissement dans une situation financière insurmontable.

Après consultation du Conseil d'Administration de l'A.P.E.L., votre association de parents d'élèves, et du Conseil d'Administration de l'A.R.E.S., nous avons décidé d'appliquer une **augmentation de 1 à 4 % supplémentaires aux 2 % initialement prévus**, pour l'année scolaire 2022-2023.

Ainsi, à la rentrée prochaine :

- le forfait d'externat augmentera de **3 %**, ce qui représente 4 à 6 € par mois* par rapport aux tarifs pratiqués en 2021-2022 (et 1 à 2 € par mois* par rapport à ceux qui avaient initialement été annoncés).
- la demi-pension augmentera de **6 %**, ce qui représente 6 à 8 € par mois* sur 10 mois, par rapport aux tarifs pratiqués en 2021-2022 (et 4 à 5 € par mois* par rapport à ceux qui avaient initialement été annoncés).
- l'internat augmentera de **6 %**, ce qui représente 14 à 23 € par mois*, par rapport aux tarifs pratiqués en 2021-2022 (et 9 à 16 € par mois* par rapport à ceux qui avaient initialement été annoncés).

*sur 10 mois.

Tarifs annuels :

Il convient d'ajouter les frais de demi-pension et d'internat à la contribution de base, pour les demi-pensionnaires et les internes.

	Contribution de base	+	Demi-pension = Total DP	+	Internat = TOTAL INT
6°	1.288 €		1.124 €	2412 €	4.102 € 6.514 €
5°, 4°, 3°	1.380 €		1.293 €	2.673 €	4.102 € 6.775 €
2GT, 1G et TG	1.524 €		1.378 €	2.902 €	3.037 € 5.939 €
TAP	1.524 €		1.219 €	2.743 €	- -
1STAV et TSTAV	2.009 €		1.219 €	3.228 €	2.698 € 5.926 €

Bien évidemment, comme toujours, nous nous tenons à la disposition de tous les parents qui rencontreraient des difficultés financières particulières. Que ceux-ci n'hésitent pas à contacter M^{me} MILICEVIC (bmilicevic@lasalleigny.fr), le plus tôt possible, afin que nous puissions trouver, ensemble, une solution.

Bourses

Pour les élèves du collège : les demandes de bourse nationale sont à formuler dès début septembre.

Le dossier à imprimer doit être téléchargé sur le site www.education.gouv.fr, rubrique « collège » : cliquez sur « être parent d'élève au collège », ensuite sur « les aides financières au collège », « les bourses de collège » puis sur « télécharger » ou peut être retiré auprès de la comptabilité, en septembre.

Afin de vérifier si vous pouvez bénéficier de cette aide financière, un simulateur est à votre disposition sur le site cité ci-dessus.

Pour les élèves des lycées : contacter M^{me} MILICEVIC (comptabilite@lasalleigny.fr), dès la semaine de la rentrée.

Attention : le dossier de demande doit être remis, accompagné de toutes les pièces justificatives nécessaires, à M^{me} MILICEVIC, avant le 25 septembre (délai de rigueur).